

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES

Parce que les citoyens de demain se forment dès aujourd'hui, le Département organise tous les 2 ans l'élection du Conseil départemental des jeunes (CDJ).

Composé de collégiens élus pour un **mandat de deux ans**, le Conseil Départemental des Jeunes (CDJ) est une chance unique à la **participation citoyenne des jeunes**.

LES PROCHAINES ÉLECTIONS



ÉLECTION DES CDJ : MANDATURE 2024-2026

(<https://actu.oise.fr/actualites/nouveau-mandat-conseillers-departementaux-jeunes-2024-2026-72241>)

— QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le Conseil départemental des jeunes vise à **initier les collégiens à la vie civique, encourager leurs aspirations et favoriser les échanges**. Fonctionnant comme une véritable Assemblée départementale, il donne l'occasion aux jeunes élus de découvrir le processus démocratique, de se sensibiliser aux notions de démocratie et d'intérêt général, de représenter les collégiens, de s'exprimer, de débattre, de découvrir des méthodes de gestion de projet et de travail en équipe, de construire un savoir-être et un savoir-faire, et de **concrétiser des projets sur des sujets concernant l'ensemble des Oisiens**.

QUE PERMET-IL ?

Le Conseil départemental des Jeunes permet aux jeunes collégiens de s'impliquer dans la vie locale. Il offre un espace pour débattre, élaborer et réaliser des projets d'intérêt général pour les collégiens.

La **première année de mandat** est placée essentiellement sous le signe de la citoyenneté à travers :

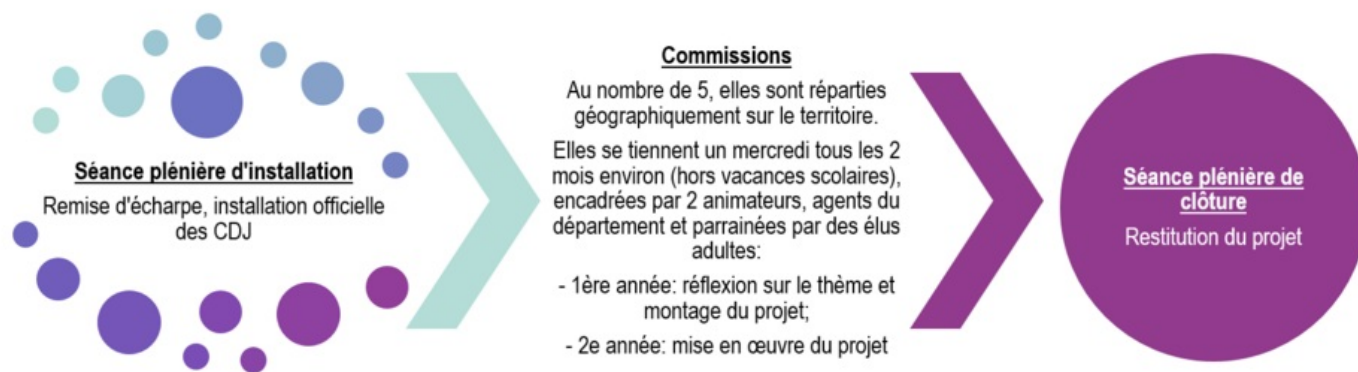
- > la découverte des autres,
- > le rôle et la fonction du jeune élu,
- > des échanges avec les élus adultes du Conseil départemental.

Mais aussi sur :

- > la prise de parole,
- > la prise de notes,
- > des rencontres avec des associations et structures susceptibles d'informer ou d'accompagner le projet choisi par la commission,
- > un travail de réflexion sur le thème choisi,
- > la définition et le montage d'un « projet ».

La **seconde année** est principalement consacrée à la concrétisation de leurs projets.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?



PRÉCÉDENTES MANDATURES



MANDATURE 2021-2024



MANDATURE 2017-2019



Ludivine Dupré

[03 44 10 41 09](tel:0344104109)

[Envoyer un courriel](#)